

**UNE DYNASTIE
DE GRANDS BOURGEOIS
AU XIX^e SIÈCLE :

LA FAMILLE SAGLIO**

par

Marie-Andrée CALAME
1989

Augmentée d'une annexe sur Henry et Camille Saglio,
et d'un arbre généalogique



Éditions Saint-Remi

– 2018 –

Pour servir à la mémoire de notre famille, voici réédité cette thèse universitaire sur la famille de Bernardin Saglio, augmentée de deux notices sur Camille Saglio (1844-1904) et Henry Saglio (1834-1885) et d'une généalogie.

Bruno Saglio, directeur des éditions Saint-Remi, descendant de Bernardin Saglio par Joseph-François.

© Tous droits réservés.

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
saint-remi.fr

INTRODUCTION

Dien que le patronyme de Saglio n'existe plus aujourd'hui en Alsace, cette famille y a encore des descendants directs (familles Charpentier et Wenger) et indirects (famille Pierron à Sarreguemines). De plus, ce nom n'a pas complètement disparu, puisque la ville de Strasbourg l'a donné à une rue située dans la zone industrielle de la Plaine des Bouchers.

Il est cependant caractéristique que le nom ne soit pas précédé d'un prénom. Le même phénomène se retrouve d'ailleurs dans les différents ouvrages d'histoire qui mentionnent le nom des Saglio. Il est de surcroît généralement accolé à ceux de Gast et Humann.

Les raisons de cette singularité apparaissent aisément. Si certains membres jouent un rôle prépondérant dans sa réussite, il est difficile de les dissocier des actions du groupe. En ce sens, le mot de dynastie peut être contesté, car il n'y a pas réellement succession d'hommes célèbres dans cette famille, mais plutôt création d'un groupe familial puissant, surtout dans la première moitié du XIX^e siècle.

La famille, d'origine italienne, s'installe en Alsace au XVIII^e siècle. Deux générations plus tard, trois branches en sont issues : celle de Michel Saglio, installée à Walbourg, celle de son frère Joseph, à Biblisheim et enfin celle de Florent à Strasbourg.

Toutefois, ces trois maisons s'imbriquant étroitement, tant sur le plan des affaires que sur celui des liens matrimoniaux, il n'est pas possible de les étudier isolément.

La présentation de cette famille concerne essentiellement le début du XIX^e siècle, période au cours de laquelle elle réalise son ascension sociale et entre dans la grande bourgeoisie. Cela se réalise en deux périodes : l'une où la famille est active, inventive dans le domaine du commerce, et l'autre où elle gère son capital par des placements dans l'industrie et la terre.

Dès la troisième génération la famille se dissémine dans toute la France (au Havre, à Paris, à Fourchambault) ce qui entraîne une dispersion des actes. De ce fait, s'il est possible de retracer l'évolution de la famille jusque dans les années 1850, par la suite, cela est moins aisé.

Les informations, trouvées dans l'enregistrement et les actes notariés, permettent de montrer l'ascension sociale de la famille, d'analyser sa participation à l'essor de l'industrie et de dégager les caractéristiques d'un élément dynamique de la grande bourgeoisie strasbourgeoise.



I. L'ASCENSION SOCIALE

Deux générations suffisent à la famille Saglio pour parvenir à s'intégrer dans la grande bourgeoisie. Cette ascension, bien que rapide, n'est pas ressentie comme extraordinaire. Comme le constate L. Bergeron "il n'est pas rare au début du XIXe siècle qu'un homme parcoure en une seule vie toute la distance séparant la "médiocrité" du cercle de la haute bourgeoisie".

Arrivée au milieu du XVIIIe siècle en Alsace, sans fortune, Saglio est l'une des plus riches de Strasbourg au milieu du XIXe siècle.

La réussite commence, dès avant la Révolution, à Haguenau. Jusque dans les dix premières années du XIXe siècle, c'est dans le commerce que les membres de la famille construisent leur fortune.

Dans cette réussite, il est possible de distinguer deux étapes: avant et après la Révolution. Mais avant de montrer cette ascension, il convient de présenter celui qui est à l'origine de la présence de la famille Saglio en Alsace.

I. L'IMMIGRE BERNARDIN SAGLIO

1. Ses origines

Bernardin Saglio est originaire d'Italie, sa famille est installée en Lombardie. La recherche généalogique de Pietro Saglio, faite en 1900, révèle que "le lieu d'origine commun de la famille paraît être Maso. Ses membres s'établirent ensuite à Taccione, et de là, vers 1600, ou même au milieu du XVIe siècle, à Plesio ou à Semnago"¹. Il semble en fait qu'il y ait eu deux branches: l'une à Semnago, l'autre à Plesio. Bernardin Saglio, fondateur de la bran-

¹ Th. Descloseaux, "Souvenirs de famille", s.d., p. 2

che alsacienne, est l'un des descendants de la branche installée à Plesio.

Sur la famille, il y a très peu d'informations. Bernardin est le cinquième et dernier fils de Michel Saglio, fondateur à Lodi et de Madeleine Bolza. D'après les recherches de Pietro Saglio il semble que la famille soit de fortune modeste. En effet, l'acte d'inventaire après décès de Bernardin Saglio mentionne un bien-fonds lui revenant, évalué à 320 livres ¹. La fortune immobilière de sa famille en Italie s'élèverait approximativement à 1 600 livres ².

Selon la tradition, Bernardin Saglio est destiné à la prêtrise. Cependant il n'achève pas ses études au séminaire de Côme et quitte l'Italie en 1745. Les causes de son abandon du séminaire ne sont pas certaines. Il semble que le décès de ses parents, l'impossibilité pour sa famille de poursuivre le financement de ses études ecclésiastiques, le contraignent à abandonner cette voie.

La raison pour laquelle Bernardin Saglio quitte le Milanais est vraisemblablement la difficulté de trouver un emploi dans la région suite à une grande épidémie à la fin du XVII^e siècle qui l'a ruinée. Le choix de l'Alsace comme terme de sa migration peut être expliqué par le mouvement traditionnel des Lombards par le couloir rhodanien, axe privilégié des échanges nord-sud. À cette explication il faut ajouter que Strasbourg attire "un grand nombre d'immigrés italiens après la soumission de la ville à Louis XIV en 1681" ³. Ceux-ci "s'adonnent au commerce de mercerie et de "denrée sortant de l'ordinaire" ⁴. Toutefois, la possibilité que la famille Saglio soit en relation avec des Italiens installés à Strasbourg n'est pas à exclure.

¹ Annexe II.

² Estimation obtenue en multipliant 380 L par le nombre d'enfants

³ "Un cas d'immigration de la Suisse italienne au XVIII^e siècle: la famille Sero-dino". Cercle généalogique. bull. 1979-1980, p. 524-528.

⁴ Ch. Wolff. "Les principales causes de l'immigration et l'émigration en Alsace du XV^e au XIX^e siècle", Cercle généalogique, bull. 1975-1976, p. 46-47.

2. Du marchand au négociant

Bernardin Saglio arrive à Strasbourg en 1746 et entre en apprentissage chez l'un de ses compatriotes Pietro Brentano Somenza, commerçant de denrées coloniales. En 1753, son apprentissage terminé, il quitte Strasbourg et s'établit à Haguenau où il ouvre un magasin italien ¹.

L'installation dans cette ville peut être expliquée par la politique du Magistrat de la ville. Alors qu'à Strasbourg "le corps des marchands pratique une politique corporatiste étroite qui vise à limiter l'exercice du commerce à ses seuls membres", celui de Haguenau, pour se relever de sa destruction, accueille de nombreux immigrants et leur permet d'accéder à la bourgeoisie ². Cette ouverture a probablement attiré Bernardin Saglio dans cette ville dont la situation géographique est aussi un attrait. Située à un carrefour de routes, Haguenau est le deuxième centre de voies de communications dans le "Bas-Rhin". La douane de la ville est le passage obligé pour toutes les marchandises destinées à l'importation ou à l'exportation du nord de la Basse-Alsace. L'hypothèse d'une proposition intéressante faite à Bernardin Saglio est aussi à envisager.

Celui-ci est reçu à la bourgeoisie de Haguenau l'année de son arrivée³. Ceci signifie qu'il en remplit les conditions d'accession : être catholique, ou avoir abjuré le luthéranisme ; posséder 600 livres "en propriété"; être en mesure de fournir un lit de garnison. Ce droit de bourgeoisie permet à Bernardin Saglio d'exercer son métier de marchand de denrées italiennes. Ce type de commerce échappe aux règlements très stricts appliqués au commerce des productions locales. En effet, un décret de 1701 permet "aux marchands qui trafiquent avec des marchandises appelées italiennes, telles que citrons, oranges, câpres..., qui ne se trou-

¹ B. Vogler. "La vie économique et les hiérarchies sociales" dans G. Livet et F. Rapp. Histoire de Strasbourg des origines à nos jours, t. 3, 1981.

² J.-P. Grasser, "La vie économique et sociale à Haguenau au XVIIIe siècle", mémoire dactylographié, 1963.

³ J.-P. Grasser, Ibid.

vent point chez les marchands de cette ville, d'aller de maison en maison pour les vendre..."¹. Sur les affaires réalisées par Bernardin Saglio, il y a très peu de renseignements. Cependant dans son contrat de mariage avec Anne-Marie Picquet, nièce d'un marchand de Haguenau, il déclare que son avoir s'élève à 4 600 livres "tant en marchandises qu'en argent comptant"². D'après l'abbé Brauner "en peu de temps", il parvint à une grande aisance"³.

En 1768, son commerce est étendu aux produits régionaux et surtout à la garance, grâce à la création d'une société de commandite : Saglio et Compagnie⁴. Les commanditaires sont des notables de la ville : Adolphe Michel Barth, Stettmeister; Georges Joseph Barth, sous-greffier; Théodore Ignace Hager, prévôt baillier et receveur du Prince de Soubize au baillage de Fleckenstein. Bernardin Saglio est le gérant de cette société dont l'objet est les "négoce et (le) trafic de la garance pendant le cours et l'espace de douze années à commencer au premier janvier mil sept cent soixante neuf". Le capital de la société est divisé en vingt quatre actions. Les trois principaux actionnaires, Adolphe Michel Barth, Georges Joseph Barth et Théodore Ignace Hager, détiennent respectivement 12, 4 et 4 actions. Ce sont eux qui apportent la totalité des capitaux. Bernardin Saglio, détenteur de quatre actions, est responsable devant les actionnaires de la gestion de la société: il "signe toutes lettres, traités, actes et contrats relatifs à la société, s'occupe de toutes les transactions et "des honoraires, appointements, gages et salaires d'employés et (des) ouvriers, des achats de terres, entretiens des bâtiments, des bureaux, magasins et sécheries, de louer des maisons, canons de terres et autres charges" qui sont par ailleurs "supportés par la caisse commune"... Comme dans toute société commandite, Bernardin Saglio ne peut acheter "aucune garance verte à moins que le prix lui ait été fixé par une délibération signée de la Compagnie... Il ne

¹ Ibid. p. 215.

² Annexe 11.

³ Abbé Jos. Brauner. "L'abbé Bernardin Saglio: prédicateur à la cathédrale et directeur du Grand Séminaire de Strasbourg", Ed. Le Roux, Strasbourg, 1923.

⁴ J.-P. Grasser. "La vie économique...", op. cit., p. 217-218.

fera aucun traité avec des cultivateurs sans y fixer le prix, lequel ne pourra excéder celui fixé par la Compagnie"¹.

La société s'engage dans la culture de la garance et sa transformation. Cependant, elle achète aussi par contrat la plante tinctoriale aux planteurs des environs de Haguenau. Les contrats sont négociés avec les paysans dès que la garance est mise en terre. Le marchand prend une option sur la qualité. Il devient bailleur de fonds afin de permettre au paysan de donner tous ses soins à la garance. En 1769, la société Saglio et Cie signe un accord avec Jean-Michel Tuckisch, planteur à Schweighouse. Ce dernier promet de livrer toute sa production de garance pendant trois ans à la Compagnie. "Il s'engage à la livrer à ses propres frais, séchée et nettoyée, dans l'entrepôt de la Société Saglio et Cie à Haguenau; là, les racines seront contrôlées et pesées en sa présence, et payées immédiatement". La durée des contrats peut être de six ans. Ils présentent des avantages pour les deux parties. Le cultivateur est assuré d'avoir les fonds nécessaires pour rémunérer les journaliers indispensables pour la culture de cette plante qui exige de nombreuses opérations, ainsi que pour l'achat des engrais. Pour le commerçant le contrat est l'assurance d'avoir une marchandise à un prix fixé une fois pour toute la durée du bail.

En 1780, la société n'est pas renouvelée. Aucun document ne permet d'évaluer la réussite de l'entreprise. Les causes du non renouvellement se trouvent peut-être dans la faillite de la famille Hoffmann qui avait mis au point l'exploitation industrielle de la garance à Haguenau.

Néanmoins, Bernardin Saglio poursuit le commerce de la garance à laquelle s'ajoutent le seigle et le froment. Ces deux produits sont très demandés à Haguenau où la production locale ne suffit pas à couvrir les besoins des habitants de la ville.

¹ Ibid., p.265.

3. Bilan de l'activité commerciale¹

Charles Mull présente la famille Saglio comme l'une de celles qui donnent au commerce de Haguenau une dimension nationale, voire internationale avant le Révolution. L'acte d'inventaire après décès mentionne² en effet, un débiteur italien à qui Bernardin Saglio a fourni de la garance. Cependant l'essentiel des clients réside en Alsace.

Le bilan montre le développement que Bernardin Saglio a su donner à son affaire, puisque son avoir en 1758 s'élevait à 4 600 livres contre 55 736 lors de son décès.

¹ Annexe II

² Etabli à partir de l'acte d'inventaire après décès, annexe II.

Inventaire de la succession de Bernardin Saglio en 1789

Actif		Passif	
		Dettes passives 48 160 L	
Maison	10000 L		
Sécherie	4 000 L		
Hangar	1200 L		
Champs	480 L		
Immobilisations	15 600 L		
Meubles	6 197 L		
Stocks	17 970 L		
Vins et tonneaux	14 661 L		
Graines et Garance	3 309 L		
Créances ¹	63 671 L		
Argent comptant	377 L	Avoir net	55 736 L
TOTAL	103 896 L		103 896 L

Les bases du commerce ont été fortifiées par des immobilisations bien qu'elles ne représentent que 15,1% de l'actif total. Celles-ci sont surtout urbaines: il s'agit d'immeubles destinés à l'entrepôt des marchandises et à la transformation de la garance. L'investissement fait dans la sécherie permet d'établir que Bernardin Saglio achète de la garance verte. En 1784, la moitié seulement de l'immeuble est acquise, la famille doit encore 4 000 L à la famille Hoffmann. La solidité de l'affaire résulte aussi de la

¹ Ce sont les montants totaux, il est difficile par manque de précision de séparer les sommes relevant du commerce de celles prêtées par le ménage.

gestion. En effet les dettes contractées peuvent être réglées par l'encaissement des créances sans pour cela toucher aux immeubles. Cependant, le commerce mobilise toute la fortune de la famille. Les biens personnels sont évalués à 6 030 L ce qui représente 5,8% de l'actif familial.

Cette réussite repose donc sur la capacité de Bernardin Saglio à s'adapter aux conditions locales du marché. En s'orientant vers le commerce en gros de la garance et dans une plus faible mesure dans la culture de cette plante, il s'introduit sur le marché florissant du XVIII^e siècle en Alsace malgré la perte du monopole régional de la culture et la concurrence du "rouge d'Avignon".

La fortune de la famille réside dans le développement gradué de son commerce, à partir du simple trafic de marchandises italiennes, Bernardin Saglio diversifie son commerce en ajoutant des produits locaux, la garance et les céréales. Cette activité commerciale est poursuivie par Michel Saglio, son fils aîné, qui dès 1764 est associé aux affaires familiales, qu'il dirige à partir de la mort de son père en 1785.

II. LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

1. Du négociant au fabricant-négociant

Michel Saglio ajoute au séchage de la garance la transformation en poudre de la racine. À cette fin, il loue pour neuf ans un séchoir de garance, un moulin et une meule¹. Certes, cette entreprise ne peut être comparée à celle de la famille Hoffmann qui possédait 120 fours à sécher, 6 machines à rober et 150 paires de meules. L'affaire Saglio occupe une position médiane. Il ne s'agit pas pour elle d'entreprendre la transformation de la garance de façon industrielle comme l'a tenté la famille Hoffmann. Mais son affaire est plus importante que le petit artisanat paysan pratiqué

¹ A.D.B.R., Q 2959.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. L'ASCENSION SOCIALE	5
I. L'IMMIGRE BERNARDIN SAGLIO	5
1. Ses origines	5
2. Du marchand au négociant.....	7
II. LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE	12
1. Du négociant au fabricant-négociant.....	12
2. L'émigration à Rastatt.....	14
III. LA MAISON DE COMMERCE SAGLIO FRERES.....	15
II. BRASSEURS D'AFFAIRES ET INDUSTRIELS.....	21
I. PRÉSENCE DANS LA SIDÉRURGIE.....	21
1. La gestion de la Compagnie.....	23
2. La fabrication	25
3. La participation de la famille Saglio	26
II. LES SAGLIO, RAFFINEURS DE SUCRE AU HAVRE	29
III. CONTRIBUTION A L'ESSOR DU TEXTILE.....	32
1. L'entreprise de filature à Biblisheim.....	32
2. Participations dans les sociétés de tissage de Hüttenheim et de Poutav.....	33
III. UNE FAMILLE DE GRANDS BOURGEOIS.....	40
I. ANALYSE DE LA FORTUNE	40
1. La grande bourgeoisie foncière	40
2. L'investissement dans la propriété foncière.....	41
3. Le rôle de banquier	43
4. Évaluation et évolution de la fortune	44
II. LES RESEAUX D'ALLIANCES.....	46
1. La cohésion familiale	46
2. Création d'un réseau consolidé par des alliances.....	47
III. LE ROLE DE NOTABLES.....	50
IV. L'ÉDUCATION	52
CONCLUSION.....	55
DOCUMENTS.....	57
CONTRAT DE MARIAGE : BERNARDIN SAGLIO ET ANNE-MARIE PICQUET	57
INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES BIENS DELAISSES PAR FEU LE SIEUR BERNARDIN SAGLIO EN SON VIVANT BOURGEOIS NEGOCIANT DE CETTE VILLE.....	60

ANNEXES	66
Camille SAGLIO (1844-1904)	66
Henry SAGLIO (1834-1885)	73
Arbre généalogique	77



Amélie Saglio (1836 – 1889) sœur de Henry et Camille,
mariée avec Alfred de Curzon, peintre et de 18 ans son aîné.